

ÉDITORIAL

Chères et chers Camarades,
Dans une période aussi complexe et angoissante, cela fait du bien de se souhaiter des vœux empreints de nos valeurs de solidarité, de paix et de notre combat pour une société plus juste et plus pacifique.

Le secrétariat de l'USRAF-CGT vous souhaite, à tous et à toutes, ses meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Le passage à l'année 2023 est de nouveau marqué par une situation générale très préoccupante et anxiogène avec la persistance de la crise sanitaire, la guerre aux portes de l'Europe, une inflation importante très lourde de conséquences pour les bas revenus et les pensions. Elle affecte les besoins essentiels comme le chauffage, l'alimentation et les transports.

Le nouveau monde promis par E. Macron lors de sa réélection se traduit par plus de richesses pour les plus riches et une paupérisation qui s'étend et touche désormais les catégories des salariés et retraités aux revenus moyens. Le nouveau gouvernement Borne traduit cette tendance lourde sans état d'âme puisqu'il est composé de nombreux ministres millionnaires comme on n'a jamais vu au cours de la V^e République.

Une politique économique qui accentue la précarisation des conditions de vie de nombreux retraités.

– Détérioration des pensions

Avec une inflation de 6,2 %, dont plus de 10 % pour l'alimentation et près de 20 % pour l'énergie qui n'est pas compensé par les revalorisations de pensions de 4 % en juillet et 5,2 % en novembre 0,4 %.

Les retraité-e-s sont attaqué-e-s, comme ils ne l'ont jamais été, sur leur niveau de vie et leur pouvoir d'achat. Ceci est d'autant plus inacceptable que, pendant ce temps-là, les 500 plus grandes fortunes de France sabrent le champagne avec leurs actionnaires autour du CAC 40 qui a achevé l'année 2022 sur une progression de 30 %. Du jamais-vu depuis 20 ans !

– Détérioration de notre système de santé et de retraite

Le gouvernement, au fil des lois sur la Sécurité sociale (PLFSS), modifie petit à petit le financement de notre système de santé solidaire et socialisé par la cotisation.



Depuis la création de la Sécurité sociale, le capital et le patronat tentent de « détricoter » ce bien commun à tous.

– Détérioration du fonctionnement de nos services publics

Là aussi, le gouvernement accentue les désorganisations, malgré les tensions qui se sont accentuées lors de la crise sanitaire avec les suppressions de postes et l'accélération du « tout numérique ».

Un grand nombre de retraités se retrouvent à ne plus avoir accès à certains services.

Disons-le clairement, ce nouveau monde, la CGT n'en veut pas !

Nous portons depuis plusieurs années, un triptyque revendicatif avec 8 organisations de retraités :

- L'augmentation des pensions et retraites,
- L'exigence d'une Sécurité sociale intégrale,
- Le développement des services publics.

Faisons exister le « vivre ensemble » et imposons nos idées de tolérance, de paix et de justice sociale.

Nos revendications sociales doivent être intégrées dans le projet CGT de la campagne électorale Air France qui commence.

Enfin au mois d'octobre 2022, l'USRAF CGT a organisé son congrès et renouvelé ses équipes de responsables militants en étroite liaison avec nos camarades actifs qui affrontent une réalité sociale et économique sans précédent dans le Transport Aérien.

Ne restons pas isolés, retrouvons-nous dans l'USRAF CGT pour défendre nos intérêts et syndiquons nos anciens collègues restés sur le bord de la route.

Faisons en sorte que les vœux 2023 soient plus joyeux et plus combatifs que ceux de 2022 !

Bonne année à toutes et tous avec nos fraternelles salutations.

Bernard ROBIN
Membre du Secrétariat de l'USRAF CGT



Voyage à Londres



Même si les certains anglais ont choisi le Brexit et qu'ils l'ont obtenu en trompant leurs concitoyens, il y a une ville qui reste immuable tout comme Paris, c'est Londres.



À chacun de mes voyages, je ne peux m'empêcher d'aller en tout premier lieu à « Tottenham court road ». Lieu important du confort commercial qu'il existe dans la capitale anglaise. Cette rue est toujours en changement constant, aucune boutique ne reste vide lorsqu'un commerce prend fin. J'aime parcourir cette avenue de long en large.

Ma deuxième visite est pour « Piccadilly Circus », toujours aussi attirante pour les touristes et londoniens. Chaque visiteur veut s'y faire prendre en photo et je ne déroge pas à la règle. Je dois avoir au moins une dizaine de photos comme celle-ci, mais je ne m'en lasse pas.

Autre lieu incontournable de la visite londonienne est « Trafalgar square » où trône la statue de Nelson vainqueur des français à Trafalgar au large de l'Espagne. Bien aidé en cela par l'amiral Villeneuve qui n'avait rien compris aux ordres de l'empereur. Là encore il y a toujours une foule immense sur cette place avec au fond la grande galerie londonienne.

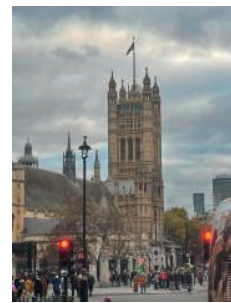


De là, c'est très facile de se diriger vers « Buckingham Palace » où règne toujours une atmosphère royale. Cette année pourtant, cette place et le palais sont maussade, la reine est décédée peu de

temps avant ma venue et le drapeau était encore en berne.

Quand on parle du palais de Buckingham, on ne peut oublier de visiter la caserne des « horses guards » avec leurs magnifiques tenues et montés sur des chevaux tout aussi magnifiques et aussi stoïques que leur cavalier.

En continuant à remonter l'avenue, on tombera sur the « house of parliament » où siègent les députés britanniques avec « Big ben » qui le surmonte.



À ne pas oublier bien sûr, « Tower Bridge » qui surplombe la Tamise pratiquement au centre de Londres, ce pont relevant si caractéristique de la ville britannique.

Enfin, il y a « Camden Town », la ville de toutes les folies au nord de Londres avec ses punks qui ne demandent qu'une livre pour pouvoir aller se saouler. Mais il y a aussi l'extraordinaire marche de

Camden. Une multitude d'échoppes où tout se trouve, ou tout s'achète.

Il y aura bien sûr tous les grands parcs de Londres où en vous promenant vous croiserez régulièrement des nombreux écureuils mais aussi des renards qui sont un des emblèmes de la ville.

Voilà rapidement une petite visite de Londres. Le métro peut vous déposer partout en quelques minutes (un peu comme Paris) et si

vous ne voulez pas être « enterré » dans le métro, le bus est tout aussi pratique. Pensez juste à louer dès votre arrivée une « Oyster card » que vous pouvez recharger facilement.

Petite astuce, en tapant votre carte lors de votre dernier trajet, vous verrez que celle-ci se rechargera dans la nuit car à Londres, avec les transports en commun, il ne peut vous être défalqué que 7,70 livres par jour, donc si vous avez utilisé plus, ce surplus vous sera remboursé.

Bonne visite.



Rémy LEVASSEUR



Rassemblement devant le MEDEF à Toulouse

6 DECEMBRE 2022

Les retraités à l'appel de l'USR31 de la CGT étaient présents au rassemblement organisé pour la défense des Retraites, pour dire au MEDEF de contribuer à une augmentation conséquente des retraites complémentaires.

Ils étaient présents avec d'autres, jeunes ou moins jeunes pour préserver et défendre la retraite à répartition, avec un départ à 60 ans et 37 ans et demi de cotisations sociales financée par des cotisations sociales et non par la CSG.

L'USR31, avait bien fait les choses à la veille de NOËL et c'est précédé d'un père Noël CGT qui amena la délégation devant le MEDEF de la Haute Garonne, pour déposer les souliers au pied d'une cheminée, emmené par les militants que les patrons devraient garnir et participer à l'augmentation des salaires et des pensions.

Une manif dans la bonne humeur revendicative des retraités CGT31.

Parmi eux quelques membres de l'USRAF Sud Ouest.

J.-C. CHAZOTTES





Un voleur aguerri prépare son plan de vol avec soin

C'est récent ; on m'a volé ma carte bancaire. À partir de là, un voleur peut disposer au maximum de 4 000 euros. Avec 3 vols dans la journée, ce que j'ai appris au commissariat quand j'ai porté plainte, il peut envisager de somptueuses fêtes !

1^{re} étape : Réussir le vol d'une carte intéressante

Je quittai le distributeur bancaire un samedi vers 16 h 50. « *Monsieur, vous oubliez de l'argent* » me dit-il arrivant derrière moi, alors que je ne l'avais pas vu. Il me tend alors un billet de 10 euros qu'il est censé avoir trouvé dans le casier à billets. Je lui réponds que je n'ai pas fait de retrait ; il me raconte alors que le distributeur ne fonctionnait pas bien cette semaine. Il me propose alors de vérifier en faisant quelques relevés, de compte, de solde, histoire de jeter un œil sur mon code et d'avoir une idée du solde et des débits récents. Bien qu'ayant effectué les opérations moi-même il fait en sorte que ma carte se coince ; il essaie alors de voir s'il peut insérer la sienne. Eh non, ça ne bouge pas. « *Venez me voir lundi matin ; vous demandez Jérôme* »

Comment inspirer confiance ? D'abord aborder sa proie de la plus aimable manière « trop poli pour être honnête », dit-on ! Persuader que le voleur est un banquier

qui travaille ici, et donc qu'il sera bien là lundi pour s'occuper de soi et restituer la carte. Un uniforme c'est pas mal, une parka de la poste par exemple.

Y a-t-il de bons jours pour voler et des proies de qualité ? Si la banque est fermée c'est mieux. Un début de WE c'est bien. Parce que ça donne du temps pour faire des achats qui doivent être préparés. Il faut avoir le temps de dépenser le maximum.

Comment bien choisir sa proie ? Si elle est âgée c'est bien ; elle aura moins vite conscience d'être volée, mettra plus de temps à faire opposition – si la banque est fermée il faudra le faire par Internet !

2^e étape : avoir bien organisé retraits et achats

Un voleur est limité dans le temps, celui qu'oppose le détenteur de la carte qui va faire opposition, par les montants disponibles bien sûr, mais aussi par la qualité de son organisation.

Claude Depoil.



Été 1990 : Quand Orly-Ouest donne le départ de l'action

1989 et 1990 sont des années importantes à plusieurs points de vue. En décembre 1989, lors du congrès fédéral, je fais en sorte que le délégué Jean-Claude Marty y intervienne; les mécanos sont à 50 semaines de mobilisation, tant à Orly qu'en escales. Ils iront jusqu'à 55.

Le 12 janvier 1990 Air France achète aux Chargeurs les actions de la coopérative de Main-d'œuvre UTA – en réalité c'est plus compliqué –; aussi je me rends au siège d'Air Inter ce matin-là où une délégation conduite par Nadine Stoeckel veut rencontrer la direction. Il y a peut-être aussi le SNPIT (scission dans la CFDT qui l'a considérablement affaiblie). Rozen restera à la porte du bâtiment. Les parts d'Air Inter détenues par UTA reviennent à Air France courant janvier, qui devient largement majoritaire avec 72,33 % du capital.

Bernard Attali, président d'Air France, entre lui-même au conseil d'administration d'Air Inter, un administrateur ayant démissionné. Attali dit considérer qu'« Air Inter était appelée à jouer un rôle essentiel dans le nouveau groupe que nous allons constituer ». Il vaut mieux comprendre qu'elle va jouer le rôle qu'on va lui donner.

Ligotés on gigote encore !

Ce début d'année 1990 est bien entendu marqué par ces transformations en profondeur qui modifieront l'avenir de façon décisive.

La délocalisation des Recettes commerciales et des services informatiques vers Toulouse est dans les tuyaux.



La nouvelle situation ne va toutefois pas étouffer l'expression revendicative. Le congrès du syndicat se tient à Fontenay les Bris du 21 au 23 mai. Je n'ai pas encore repris le travail à la suite du congrès fédéral de 1989; je vais me retrouver pour la seconde fois secrétaire du syndicat. Nous allons tenter de former un duo avec Nadine Stoeckel, secrétaire adjointe, qui sera très active durant ces deux ans de mandat notamment sur deux dossiers: la délocalisation des Recettes Commerciales à Toulouse et la négociation des conditions de travail suite au Procès verbal de juillet 1990. Nadine est entrée à Air Inter le 7 mars 1981 aux Recettes Commerciales. Elle a été élue déléguée du Personnel dès 1982. Après un congé de maternité en 1983, elle reprend l'année suivante.

Je vais reprendre le travail le 20 juin à Orly, Bat 80, au service Éditions. Les directions générale et du Matériel ont considéré qu'il ne fallait en aucun cas que je travaille à nouveau à la DM, et que l'occasion d'une mise au placard était nécessaire.

Je reprends la route d'Air Inter après 8 ans à la fédération comme responsable de la branche Aviation. Aux Editions il y a André Fragano qui se montre accueillant. Raoul Bacuzzi est en congé maladie. Les premiers mois j'ai pas mal de travail. Mais dans les étages supérieurs, et dès le retour de Raoul Bacuzzi en octobre la situation change, mes fonctions se rabougrissent.





Un conflit estival

Vers la fin juin c'est à Orly-Ouest qu'au Passage et à la Piste le mécontentement prend de l'ampleur sur les conditions de travail et les salaires. Roland Labrousse a été embauché au Passage à Orly-Ouest en février 1982. Selon Roland, *« il y a les problèmes de filières. Les agents accèdent à la classification d'agent qualifié à l'échelle 10 sur concours. L'avancement est à la tête du client. Il y a aussi du sous-effectif au point que l'on travaille 3 WE sur 5. La CGT du Passage, qui est le 1er syndicat dans ce secteur, fait signer des doléances pour obtenir une prise en compte d'un état de fait inacceptable : certains agents n'ont pas d'avancements durant 8 ans, Roland n'en a pas durant 10 ans, une femme n'en a pas eu durant 17 ans »*. Roland raconte : *« les militants de la piste sont venus voir le Passage pour qu'ils agissent ensemble »*.

Frédéric Alliaume a commencé son travail en piste le 21 décembre 1981. Il se souvient des militants CGT de la piste qui ont été les principaux animateurs du conflit dès sa préparation : *« Laurent Venot, Hervé Marchand, François Gascon, Francis Batoux, Jacques Jannarelli, et lui-même »*. Il y a eu aussi des grévistes à l'Hôtellerie, chez les tractistes-Avions.

Un premier préavis est posé pour les vendredi et samedi 29 et 30 juin. Le conflit est inégalement suivi ; à la DM, on souffle et dans les escales de province ce n'est pas très fort.

« J'ai fait des recherches et j'ai bien trouvé les 1 200 francs – sur ma feuille de paie – et après avoir parlé avec mes collègues et copains du fret et de l'escale, bien sûr, Marseille a fait grève. Les consignes sont venues de ? La direction en tout cas du Fret. Je pense que certains ont fait grève pour la 1^{re} fois et certainement la seule fois de leur vie de salarié » nous rapporte Marie-Pierre Bonnefoi.

On tient une assemblée de grévistes le 30 à Orly ; Nadine vient avec son 2^e fils Jonathan qui, à 2 ans, joue à grimper sur l'estrade, et on vote la grève de la semaine suivante. Les pilotes de l'USPNT (SNPL Air Inter, SPAC et SNOMAC) me disent qu'ils souhaitent se mettre de la partie. Au sol il y a la CGT, le SNPIT et la CFDT qui fait grève la 1^{ère} semaine ; le président Eelsen les a sans doute rencontrés pour expliquer à ses cadres, Bernard Dentan, Pierre Schmidt, vers quoi on irait.

Après chaque préavis se tient une réunion avec la direction qui d'abord est dure d'oreille, et qui ensuite a sans doute causé avec le ministre des finances, M. Bérégyovoy.

Elle ouvre une petite fenêtre vers une prime (il ne faut aucun effet sur le salaire de base et les heures majorées. Vous vous rendez compte avec toutes les heures de nuits et dimanches payées double ! Et le prix du point dans le secteur public !) La CFDT nous sort son discours appris à la bonne source, *« on n'aura rien de plus »*, histoire de motiver son retrait de l'action.

Coup d'œil sur la CFDT

Au niveau confédéral : en 1971, Edmond Maire remplace Eugène Descamps comme secrétaire général ; l'entente est plus ou moins cordiale, et en 1974 il adhère au Parti Socialiste. En 1978 elle amorce son opération recentrage. Pierre Eelsen est nommé PDG à Air Inter. Guy Barbin va se retrouver chef à Porto, Pierre Schmidt va passer cadre lui aussi. La scission du SNPIT assèche partiellement la population des employés syndiqués à la CFDT.

Le conflit se poursuit ; notre conflit tient bien sa place dans les médias

- Les Média n'ont rien à se mettre sous la dent : les équipes de reportages viennent chaque semaine.
- 2^e semaine : on perd la CFDT ; l'entrée dans la lutte des équipages est unanimement appréciée.
- 3^e semaine : à partir de la proposition par la direction d'une "prime exceptionnelle d'activité" ; dès lors y aura-t-il un 5^e préavis ?

Le conflit se poursuit chaque semaine de juillet.

En juillet les informations sociales sont à leur plus bas étiage. Nous sommes les seuls à Air Inter à occuper la page luttés, à la télé, la radio et dans la presse. Eelsen et Chertier sont en vacances. Le soir on se retrouve avec Jean-Claude Marty ; il m'apprend à me servir du nouvel ordinateur pour écrire les communiqués de presse et les faxer. Il nous est arrivé de voir Jacky Chaillou du SNPIT en pleurs ; Julie ne devait pas être contente de la présence de la CGT dans les médias qui ne nous lâchent pas. Je crois me rappeler être passé en direct sur FR3 à la sortie du tribunal d'Evry, car la direction n'a pas manqué d'attaquer un ou deux préavis. Roland Weyl, notre avocat, nous a bien amusés au tribunal. La direction avait trouvé un passager pour porter plainte. Quand on manque d'arguments on utilise les fonds de tiroir. Roland Weyl interroge le passager : *« quand avez-vous acheté votre billet ? – le matin même. – Pourtant un préavis était déposé depuis une semaine pour aujourd'hui, qu'est-ce qui vous a posé problème ? »* On regardait les visages des représentants de la DRH : ils n'étaient pas des plus épanouis !

Avec l'avancée du conflit on commence à remarquer que





les pilotes ne sont pas demandeurs d'un succès flamboyant : ils sont intéressés par une avancée symbolique. Pourquoi ? Ils veulent participer aux négociations salariales à Air Inter et non plus être seulement dépendre des négociations d'Air France, pratique en vigueur depuis le Procès verbal du 16 mars 1971 concernant les 3 compagnies.

Vers le 20 juillet l'aboutissement prend forme. On aura cette prime avec un montant mensuel indexé sur l'évolution des salaires ; il y aura versement sur l'ensemble de l'année 1989 depuis le 1^{er} janvier. S'agissant des conditions de travail des négociations seront ouvertes après l'été. J'ai fait entendre que la CGT ne signerait pas d'accord mais au mieux un procès verbal de négociation. Aucun syndicat n'a contesté ou ne s'est fait entendre sur ce point.

Une prime d'activité exceptionnelle, elle s'explique par le fait que l'activité de l'aviation a des hauts et des bas, des rythmes qui demandent aux salariés des efforts, de faire des heures supplémentaires par exemple. Pour la direction et le gouvernement il faut trouver une forme salariale qui ne soit pas du salaire.

En entrant en assemblée le samedi 28 juillet je ne sais pas si on en sortira avec un dernier préavis ou non. Je préfère avec, c'est mieux pour finaliser la négociation. Un assistant de piste fait une intervention qui va permettre de sortir avec un préavis : je fais voter, ça passe. C'est la der des ders, c'est sûr. Le conflit est sur sa fin. Le préavis posé, la direction nous reçoit le lundi 30, on finalise le texte et vers 22 heures je dis à Rozen qu'on fait une suspension de séance pour aller consulter les travailleurs du soir à la piste ou au passage avant qu'ils ne partent et ceux de la nuit qui vont arriver à la DM. On se retrouvera vers minuit.

On déplacera 1 % de la masse salariale dans l'unité avec l'USPNT

Au final on aura fait bouger 1 % de la masse salariale. Ce n'est pas extraordinaire, mais moins de six mois après le rachat par Air France ça dégage l'horizon et on est dans l'unité y compris avec une partie des équipages. Cette fameuse prime va être versée jusqu'à la fusion et se transformer en points de salaire dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril 1997 ; dès lors ce sera du vrai salaire.

Pour illustrer cette prime libellée ainsi : prime d'activité exceptionnelle voilà les 1^{ers} versements effectués :

- En septembre 1300 francs, il s'agit d'un rappel qui court depuis le 1^{er} janvier 1989.
- En octobre 100 francs
- En novembre et décembre 101,10 francs avec l'indexation.

Roland Labrousse dira de ce conflit « *que la participation des navigants a été très bien appréciée. Quant aux résultats, on était contents de ne pas rentrer les mains vides. La CGT du Passage ira trouver la DRH qui accordera quelques avancements. La personne n'ayant pas eu d'avancement en 17 ans aura 17 points* ».

S'agissant des conditions de travail le syndicat a souhaité signer un texte plus tard.

Le temps se couvre subitement

Le 1^{er} août 1990 Saddam Hussein envahit le Koweït : les médias vont être accaparés ailleurs.

Claude DEPOIL





Retraites : une réforme est-elle nécessaire ?

Rappel historique : c'est à partir de 1945 avec la création de la Sécurité Sociale qu'apparaît le système de retraite par répartition qui existe encore aujourd'hui. Il a subi bien des réformes, la plus importante en 1981 ramenait l'âge de départ à 60 ans. Mesurons bien l'importance de cette avancée sociale : à l'époque beaucoup de travailleurs, notamment dans l'industrie, avaient une espérance de vie après la retraite courte, quelques années, pour une grande majorité et pas en bonne santé en règle générale.

Pourquoi, pendant des décennies les organisations syndicales et la CGT en tête ont-elles revendiqué un départ en retraite à 60 ans à taux plein pour une carrière complète ? Pour que les salariés puissent bénéficier d'un repos bien mérité en **bonne santé**. Ceci a plusieurs conséquences : en meilleure santé, les salariés retraités ont une espérance de vie plus longue, avec des pensions de retraite au niveau revendiqué par la CGT elles et ils contribuent à la bonne marche de l'économie et jouent un rôle social important.

Pourquoi les gouvernements successifs ont-ils fait régulièrement des réformes allongeant la durée de cotisation (nombre d'années) et reculant l'âge de départ à taux plein pour une pension complète ? Le Président Macron lui-même a vendu la mèche : pour dégager des fonds pour le capital. En particulier pour les assureurs privés, il y a là un pactole qui les fait baver ! Il suffit pour s'en convaincre de voir la quantité de pub faite pour des assurances-retraites. Leur intérêt pour un recul de l'âge de départ en retraite est évident : ils toucheront plus de primes (cotisations) et paieront moins de pensions. Ne nous laissons pas voler nos plus belles années de retraite par le Capital ! S'il y a eu des déficits, ils n'étaient pas dus à des pensions trop élevées mais à un taux de chômage provoqué par les capitalistes (délocalisations, réduction d'activité, ...) et aussi à la baisse relative des cotisations dites « patronales » qui ne sont rien d'autre qu'une part de NOTRE salaire socialisé.

L'argument du déficit est brandi pour faire peur aux retraité-e-s¹ : leurs pensions ne seraient plus garanties en

cas de déficit. Le seul moyen de s'en sortir : reculer l'âge de départ à 65 ans, c'est ce que voudrait faire croire le Gouvernement.

En augmentant le nombre d'annuité et/ou en reculant l'âge de départ en retraite c'est encore sur les salarié-e-s que le Gouvernement veut faire porter l'effort financier, le Capital ne sera pas ou peu impacté. Comme chacun sait, de l'argent il y en a : les entreprises moyennes ou grandes qui peuvent recevoir la « manne » de l'État touchent en aides divers 146 milliards d'euros par an sans aucun contrôle démocratique de leurs utilisations.

Retraité-e-s, avec les salarié-e-s actifs défendons notre système de retraite, exigeons le départ à 60 pour une retraite à taux plein avec un taux de remplacement d'au moins 75 % et pour les salariés en retraite exigeons l'augmentation des pensions en niveau et en masse : relèvement du niveau des pensions au moins égal à l'inflation des 10 dernières années (blocage depuis 2013) et rattrapage immédiat d'au moins 300€ par mois. Une récente enquête d'opinion montre que pour une large partie de la population c'est plutôt 500€. Les moyens financiers sont là : rétablissons l'équilibre entre la tar payé directement par le salarié et celle payée pour lui par son employeur

Défendons notre système de protection sociale : SANTÉ, RETRAITE, FAMILLE, ACCIDENTS DU TRAVAIL

Michel Wagnez
Secrétaire à l'Organisation de l'USRAF CGT

1 - Le Conseil d'orientation des Retraites (COR) prévoit un léger (autour de -1 %) déficit global annuel jusqu'en 2050 environ mais avec une hypothèse de taux de chômage à 7 % et une part constante des pensions à 14 % du PIB



Contribution section Sud-Ouest pour le 13^e congrès USRAF

Septembre 2022

Même si nous sommes au congrès de l'USRAF nous sommes partie prenante de l'ensemble de la CGT. Tout ce qui s'y passe de la base au sommet nous intéresse. C'est de notre responsabilité de militants de nous exprimer nous participons ainsi au fonctionnement démocratique de notre syndicat.

Or nul ne peut le nier, la CGT à tous les niveaux est en difficulté. Certes de nombreuses luttes existent de par le pays et sur les lieux de travail à l'initiative de l'un ou l'autre des syndicats, voire en dehors des syndicats et il est de notre rôle de les aider à grandir.

Mais arrêtons le syndrome de l'autruche :

- Nous assistons depuis des années à une perte chronique des adhérents actifs ou retraités alors que le vivier de syndiqués dans lequel nous sommes en mesure de puiser ne cesse d'augmenter.
- Nous subissons une perte notable d'influence électorale, recul derrière la CFDT au niveau national, perte de représentativité à AIR France...
- Difficulté pour générer des rapports de forces à la hauteur des enjeux.

Plus grave encore, de nombreux secteurs souvent « historiques » sont frappés par un certain fatalisme, voire une forme de lassitude. Des forces militantes qui disent ne plus arriver à mobiliser dans leurs entreprises et leur service. Au point que l'on peut parler d'une forme de « **souffrance au militantisme** » pour de nombreux camarades. C'est cette « souffrance au militantisme » qui explique essentiellement nos difficultés dans le cadre notamment de la continuité syndicale.

Des camarades que l'on ne peut soupçonner de défaillance dans leurs convictions et leur conscience de classe ne voient plus en quoi leur engagement militant avec le syndicat des retraités est susceptible de faire avancer la cause qu'ils ont pour certains défendue toute leur vie.

Lorsque dans nos syndicats nous cherchons à comprendre les causes de cette situation, nous avons tendance à dédouaner la CGT elle-même et évoquons plus facilement les causes qui nous sont extérieures.

- L'évolution structurelle des entreprises qui isolent les individus et rendent plus difficiles les contacts militants.
- La réforme du Code du travail qui a supprimé de nombreux

élus du personnel, canalisant l'activité de ceux qui restent vers la cogestion au détriment du militantisme de terrain.

- La dilution du sens collectif au profit de l'individualisme
- Les divisions syndicales et l'absence de victoires significatives, ce qui développe un fort sentiment d'impuissance.
- La conversion des élites économiques politiques et médiatiques aux dogmes du marché et de la concurrence.
- La dilution de la « démocratie » dans des organismes supranationaux pilotés par le lobbying économique international.
- Le rôle des médias. Etc.

Toutes ces causes existent, sont étroitement liées, se nourrissent les unes les autres. Elles ne sont pas du pur hasard, mais de la haute stratégie dans la bataille économique, idéologique et politique menée par le patronat aidé par les pouvoirs en place.

Autant de raisons qui contribuent au fait que les salariés soient déboussolés, désillusionnés, que les motivations disparaissent, et que le chacun pour soi gagne du terrain. Pour beaucoup, syndicalement et politiquement, ils ne croient plus en rien et de ce fait s'isolent, voire se tournent vers le pire.

Autant d'éléments concomitants qui ne sont pas étrangers au désenchantement de la vie syndicale et militante et au recul de la CGT.

Mais à partir de quel niveau d'étiage commencerons-nous à nous poser les bonnes questions ?

En effet toutes les causes que nous venons d'évoquer ont une caractéristique qui leur est commune :

Elles se situent toutes en dehors de la CGT, comme une sorte de fatalité externe qui nous dépasserait et nous submergerait. Trop peu souvent nous nous posons des questions sur nous-mêmes, nos pratiques syndicales et nos orientations politiques fondamentales.

Tout se passe comme si les décisions politiques et d'orientation ne devaient venir que du haut de la pyramide du pouvoir syndical et par ruissellement au travers des différents congrès s'imposer comme des évidences à l'ensemble du corps syndical.

Or s'agissant d'orientations politiques, nous pouvons parler de calme plat.





Le seul crédo porteur en termes d'orientation peut se résumer par cette phrase de Philippe Martinez :

« *Nous sommes porteurs d'un projet de société qui passe par la conquête de droits nouveaux, de nouvelles protections sociales, des salaires décents, la réduction du temps de travail...* » ; s'ensuit ensuite la litanie des revendications.

Nous retrouvons cet unique gouvernail dans le document d'orientation qui nous est proposé à ce congrès.

L'orientation politique des choses y est seulement évoquée à trois reprises :

- Dans le préambule : « Cela impose aussi aux retraités CGT la poursuite de la lutte pour la transformation de la société ».
- Paragraphe 4 item 2 : « Nous voulons continuer d'agir pour combattre un système capitaliste qui poursuit l'aliénation des salariés actifs ou retraités pour toujours plus de profits ».
- Paragraphe 5 item 8 : « Ce que nous devons viser c'est un syndicat de retraités de masse et de classe ».

Autant de lieux communs qui désignent l'adversaire mais qui n'indiquent d'aucune façon l'avenir que nous voulons donc les obstacles à franchir pour l'atteindre.

En quelque sorte, syndicalement parlant, nous assistons à une dégradation totale de la pensée politique laissant la place à une hégémonie culturelle néolibérale du fait d'une absence de contradiction et d'alternative crédible à la pensée capitaliste.

Or la spécificité de notre espèce est de savoir l'existence d'un demain, donc de s'efforcer d'imaginer ce qu'il pourrait être, pour faire allusion à l'allégorie des compagnons tailleurs de pierre, ce n'est pas en ajustant des pierres les unes aux autres qu'on est susceptible d'entrevoir systématiquement l'utopie de la cathédrale.

Dans le même ordre d'idée, ce n'est pas en ajoutant des revendications les unes aux autres qu'on trace un projet pouvant servir d'horizon à nos engagements.

Les grands combats politiques comme syndicaux, sont ceux qui sont porteurs de sens. Ceux qui conjuguent une vision du devenir humain et les transformations sociales qu'elle suppose.

Concrétiser ce projet, définir ce demain conforme à nos souhaits, c'est admettre, que nous avons prise sur le passage d'aujourd'hui à demain, que nous pouvons orienter le cours des événements.

S'agissant de notre section syndicale, nous pensons que la démocratie débute quand les syndiqués

et les militants de base commencent à penser par eux-mêmes et interviennent en tant qu'acteurs sur toutes les orientations et décisions qui les concernent.

C'est ce que nous essayons de faire depuis maintenant un bon nombre d'années au travers de notre vie syndicale, de nos journaux, de nos journées d'étude, de nos rencontres, de nos interventions dans les différents congrès auxquels nous participons.

Dans le cadre de la préparation de ce congrès nous nous sommes penchés sur la « Charte d'Amiens » adoptée par la CGT en 1906. Pour l'essentiel, nous pensons qu'elle n'a pas perdu de son actualité, elle définit la « double besogne » du syndicalisme, reconnaissant « la lutte des classes », elle affirme que « l'œuvre revendicatrice quotidienne » n'est qu'un côté de l'action du syndicat dont l'objectif est de parvenir à « l'émancipation intégrale du monde du travail qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ».

La charte d'Amiens donne un caractère profondément politique à l'action syndicale, dès lors qu'elle inscrit celle-ci au quotidien dans une visée de transformation profonde de la société.

Ce double ancrage de la CGT, revendicatif et politique, acte son caractère révolutionnaire et met en perspective notre combat pour un véritable progrès humain et l'émancipation totale du monde du travail.

En l'occurrence il nous paraît dommage que cette « double besogne » ne figure pas au préambule des documents d'orientation de tous nos congrès.

Qu'on le veuille ou non, avec ses imperfections ses manques et ses dérapages, c'est ce côté politique de l'action syndicale qui pendant les années d'après guerre a servi de phare à l'action et au rayonnement de la CGT. Cela se concrétisait à l'époque par l'engagement politique de nombreux militants et syndiqués qui trouvaient motivation et perspective à leur lutte dans l'espoir que constituait la perspective d'une société à caractère socialiste avec des tentatives avancées dans pas mal de pays dans le monde.

Après les déconvenues de ces régimes, la chute du mur de Berlin en 1989, beaucoup de déception dans nos rangs, perte de l'utopie pour certains, découragement, et démobilisation.

Faute de recherche et d'imagination suffisante pour raviver la flamme révolutionnaire, la CGT s'est rabattu sur la seule œuvre revendicatrice quotidienne qui est censée la remplacer. Depuis la CGT marche sur une seule jambe, c'est loin d'être suffisant et nous en payons les conséquences.

Tous ceux qui s'intéressent au devenir de la CGT auront du mal à échapper à une réflexion sur les modalités d'une repolitisation du syndicalisme de classe, condition historique en France pour son autonomie, son rayonnement et sa puissance émancipatrice.

S'agissant de la section Sud-ouest nos différents travaux nous permettent d'avancer un certain nombre de pistes que nous livrons à l'esprit critique des congressistes.

Dans le contexte néolibéral de notre société et vu l'état des forces en présence, la « double besogne » de la CGT, revendicative et politique ne peut se concevoir qu'en termes de combat, donc d'instauration d'un puissant rapport de force. Le curseur avance ou recule en fonction des forces en présence : celles du capital en confrontation avec celles du travail.

Dans ce combat il est important de distinguer deux types de forces. D'une part celles qui s'expriment extérieurement, la





partie visible de nos actions, notre vitrine, celle qui se traduit en nombre de manifestants, nombre de drapeaux et de banderoles, nombre de grèves, de grévistes, de votes aux élections professionnelles, nombre de syndiqués etc.

C'est cette force externe qui si elle est suffisante nous permet d'avancer sur les revendications, donc d'avancer sur des libérations nouvelles pour les travailleurs et les retraités :

- Meilleurs salaires ou pensions pour atteindre plus sereinement la fin du mois.
- Meilleures conditions de travail pour gagner des libertés dans l'entreprise.
- Meilleur système de protection sociale et de santé pour nous libérer un tant soit peu des peurs concernant les problèmes de santé et de fin de vie.
- Baisse du temps de travail, avancée de l'âge de la retraite pour gagner des libertés de vies sociales, sociétales et familiales.
- Conquête de droits nouveaux pour gagner des libertés citoyennes.
- Etc.

Le problème pour nous, c'est que dans le cadre du rapport de force, cette force externe, visible et quantifiable qui nous permet de gagner sur les revendications, c'est-à-dire sur la libération pratique et palpable des travailleurs est étroitement conditionnée par une autre force.

Une force immatérielle, à caractère anthropologique puisque interne à chaque individu, il s'agit de la conscience et de l'élévation de conscience de chacun.

À titre d'exemple : si nous organisons une manifestation ou une grève chaque individu a la liberté extérieure d'y participer, mais il n'y participera que si son degré de conscience et d'émancipation intérieure le lui permet. On peut en dire tout autant pour la syndicalisation, en France chaque travailleur à la liberté extérieure de se syndiquer, il ne le fera que si son niveau d'émancipation intérieure le lui autorise, s'il a dépassé ses peurs et ses aliénations qui le conditionnent dans des attitudes égoïstes et individualistes.

Pour l'être humain, animal sociétal pensant et réfléchissant, c'est son élévation de conscience son degré d'émancipation intérieure qui déterminera ou non sa mise en mouvement, c'est d'elle que dépendront en définitive l'existence et la puissance du rapport de force.

Oui, « l'homme marche avec sa tête », et comme le disait Jean Jaurès « Il ne peut y avoir révolution que là où il y a conscience ».

- **Travailler sur l'élévation de conscience**, c'est ouvrir un horizon plus vaste à l'exploration et à la compréhension de chacun, c'est situer et enraciner nos préoccupations strictement revendicatives dans un ensemble bien plus large qui est celui de l'économique, du social et du sociétal.
- **Travailler sur l'élévation de conscience**, c'est permettre aux individus de penser par eux-mêmes, les rendre plus autonomes donc beaucoup plus acteurs de leur vie et de leurs engagements.
- **Travailler sur l'élévation de conscience**, c'est tracer un chemin du revendicatif vers le politique qui nous permet de mener la bataille des idées et offre la capacité de penser qu'un autre monde est possible et que l'action syndicale peut participer de plein droit à inverser les processus dominants dans la société.

Mettre en perspective de notre combat le travail sur la libération de conscience des travailleurs, c'est-à-dire leur émancipation, c'est indispensable pour établir un rapport de force conséquent.

C'est une action résolument anticapitaliste car nous le savons, la domination économique du capital s'appuie sur une puissante dimension anthropologique, une idéologie qui se donne pour vocation à coloniser intégralement l'intériorité des individus.

Et puis disons-le tout net, se battre sur l'idée de libération du monde du travail par l'émancipation intérieure pour construire le rapport de force, et la libération extérieure par la satisfaction des revendications est autrement plus porteur que seulement se battre sur les revendications censées à terme faire reculer le capitalisme.

Émancipation des individus et libération du monde du travail, c'est pour la CGT rallumer le phare du politique, c'est de fait s'inscrire dans l'esprit de la « Charte d'Amiens », de sa « double besogne », la seule qui nous permet de nous affirmer comme syndicat de lutte de classe. Et ceci en toute indépendance vis-à-vis des partis ou organisations politiques existantes.

Le document ci-dessus présenté lors du 13^e congrès de l'USRAF n'engage que la section Sud-ouest. Ce n'est qu'une partie du travail de réflexion que nous avons engagé depuis une quinzaine d'années. Ceci précisé, nous sommes ouverts voire demandeurs de tout échange, critiques et suggestions qui ne peuvent qu'enrichir notre travail.

Les correspondants :

- Gérard GILABERT gilabert.grard@free.fr
- Alain POSTEL alainpostel@orange.fr
- Jacques PASSERAT jacq.passerat@gmail.com





Les retraités veulent des moyens pour vivre dignement

À la veille des fêtes de Noël, la situation des retraités s'est fortement dégradée face à une inflation galopante et au recul du pouvoir d'achat, malgré les revalorisations arrachées par les mobilisations. Force est de constater que de plus en plus de retraités vivent dans la précarité et la misère. Dans la poursuite des actions de 2022, nos organisations proposent d'agir dès le début de l'année 2023. Nous préciserons le 4 janvier 2023, date de notre nouvelle rencontre unitaire, les modalités de ces actions.

3 MESURES VITALES ET ESSENTIELLES DOIVENT ETRE PRISES !

AUGMENTER LES PENSIONS

Grâce aux multiples actions des retraités, le Gouvernement s'est vu contraint de revaloriser les pensions de 4 % pour le régime général, et le Medef de 5,12 % pour les retraites complémentaires.

Le compte n'y est pas !

Face à l'explosion des prix, et en premier lieu les produits de première nécessité (logement, énergie, santé, alimentation, etc.), les différentes mesurètes autour de multiples boucliers financés par nos impôts ne répondent pas à la gravité de cette situation.

Nous exigeons des mesures qui permettent d'aligner au minimum l'augmentation des pensions sur l'inflation, estimée par la CNAV entre 6,5 % et 7 % pour 2022. De plus, une nouvelle fois, nous revendiquons le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat cumulées depuis 15 ans, représentant 2,5 mois en moyenne. Nous demandons la revalorisation des pensions sur le salaire moyen, mesure qui assure le lien entre les retraités et les salariés.

Or les moyens existent et les financements sont donc possibles. Les profits, les dividendes versés aux actionnaires qui explosent de manière indécente, les 170 milliards d'aides incontrôlés aux entreprises, imposent une autre répartition des richesses face à l'aggravation des inégalités sociales, la marginalisation de la jeunesse et la paupérisation des retraités.

LA REFORME DES RETRAITES, NOUS Y SERONS !

Nos organisations UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIR CFE-CGC, FSU, UNIRS-Solidaires, FGR-FP, Ensemble & solidaires et LSR appellent les retraités à agir, à tous les niveaux, sur ces 3 exigences sociales vitales.

Enfin, considérant que la réforme des retraites envisagée par le Gouvernement constituerait (après la réforme de l'assurance chômage) une atteinte majeure contre les droits des salariés actifs, chômeurs et retraités, et remettrait en cause les fondements même de notre protection sociale collective, nos organisations invitent tous les retraités à répondre à l'appel à la mobilisation lancée par l'intersyndicale nationale.

Tous ensemble, ne lâchons rien !

Paris, le 12 décembre 2022

Marc Bastide (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
Paul Barbier (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
Laurence Naudin (UNAR-CFTC, 45 rue de la Procession, 75015 Paris)
Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)
Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)
Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
Jacques Brillet (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
Roger Perret (Ensemble & solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
Bernard Serra (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)

TRANSPORTS AÉRIENS LE RETRAITÉ

Directeur de la publication : M. Yvon TOUIL - « Union Syndicale des Retraités d'Air France - CGT Orly Fret 693 - 94394 ORLY AEROGARE CEDEX » - Tél. : 01 41 56 04 04
Courriel : usrairfrancecgt@gmail.com - Administration : 263, rue de Paris - 93100 Montreuil - Commission paritaire n° 1119-S-07064 - Imprimé par Rivet Presse Édition Limoges.

